

Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

Week end du 1^{er} mai 2024

GARD

PUJAUT : terrain d'honneur Rouchette 1 du complexe Jacques Rouchette **10.04.24 au 04.05.24.**
Terrain de Repli Rouchette 2

GARONS : les 2 stades Joseph Zanon du 26.04 au jeudi 2 mai 2024

VESTRIC : stade municipal du 26.04 au 10.05.24

UCHAUD : complexe sportif du 30.04 au 03.05 12h00

BARJAC : stade municipal du 26.04 au 2.05.24.

FOURQUES : terrains municipaux le mercredi 1^{er} mai.

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 30/04/2024 14:38

LOZERE